

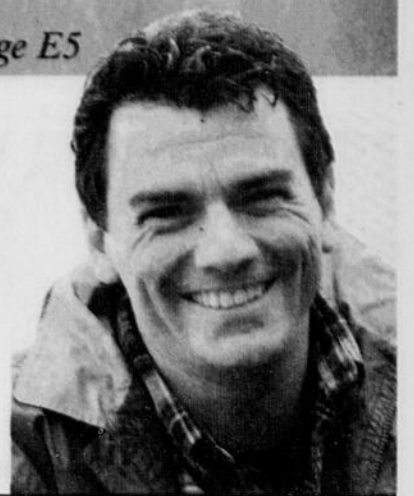
ST-FERDINAND DOIT TROUVER DES PROJETS POUR L'HÔPITAL / Page E5



Chez nous

Bromptonville
Les matériaux
secs valorisés / Page E3

Victoriaville
150 artistes au
salon des arts / Page E2



Coaticook vue en peinture

Le projet de grandes murales dans la MRC n'a jamais été aussi près de se réaliser



La Tribune, Jean-François Gagnon
Jean-Michel Boucher et Marie-Chantal Lachance, de Murale création, étaient de passage dans la région de Coaticook ces jours derniers. Avec eux, devant un mur, au coin des rues Main et Child à Coaticook, sur lequel on pourrait éventuellement retrouver une murale un jour, Maryse Carbonneau, du Centre local de développement de la MRC de Coaticook.

Jean-François Gagnon
COATICOOK

Maryse Carbonneau, agente de développement rural au Centre local de développement de la MRC de Coaticook, entretient toujours l'espoir de voir un jour de grands tableaux, peints sur divers bâtiment et structures de la MRC de Coaticook. Et son rêve n'a probablement jamais été aussi près de se réaliser.

Tout récemment, une étude de faisabilité, concernant la conception d'une série de murales dans la MRC de Coaticook, a été commandée à Murale création, une entreprise spécialisée dans le domaine.

Coût de l'opération: 31 000 \$, provenant du Fonds de diversification économique du Québec, dont le président régional est le maire de Coaticook, André Langevin, de la Société d'aide au développement des collectivités de la MRC de Coaticook et du Comité d'actions touristiques de la MRC de Coaticook.

Devant comprendre les résultats de

consultations publiques, dans chacune des 11 municipalités de la MRC de Coaticook, cette étude sera publiquement déposée le 20 décembre prochain.

En outre, les gens de Murale création, née de l'association d'une entreprise québécoise et d'une autre française, ont déjà procédé à du repérage de sites potentiellement intéressants, où accomplir les fresques. Une trentaine d'endroits ont été identifiés.

«Parfois, des sites peuvent sembler intéressants, pour monsieur et madame Tout-le-monde, mais sont finalement bien loin de l'être, dit Marie-Chantal Lachance, de Murales création. Par exemple, un mur, collé sur une route, n'offre pas aisément la possibilité aux gens de le contempler sécuritairement. De plus, où les visiteurs auront-ils la chance de s'installer pour prendre des photos de l'oeuvre?...»

Le projet

Ultimement, selon le projet mené par Maryse Carbonneau, une dizaine de fresques seraient créées par Murales création et leurs collaborateurs. Des ar-

tistes et des jeunes de la région participeraient à leur conception.

La thématique des fresques sera «L'art à la campagne». Elles feront vraisemblablement revivre des personnages et des lieux du passé de la région coaticookoise. «Le sujet d'un mur peint doit refléter l'essence du milieu dans lequel il se trouve», lance Mme Lachance.

D'après l'employée du CLD de la MRC de Coaticook, chacune des fresques coûtera environ 50 000 \$. Évidemment, les coûts varient, tout dépendant de l'importance de chaque oeuvre et de

sa complexité. «Plus il y a de personnages, plus c'est long», souligne notamment Marie-Chantal Lachance.

Il faudra donc passablement d'argent afin de concevoir la dizaine de fresques, dans la MRC de Coaticook. «C'est le plus gros projet touristique de notre région, avoue Maryse Carbonneau. Nous allons demander aux gouvernements de s'impliquer ainsi qu'à diverses organisations publiques et privées...»

Cette dernière semble aussi vouloir que la vente de produits dérivés, tels des cartes postales, t-shirt et autres, re-

liés aux murales, aide à financer le projet.

Mme Carbonneau mentionne encore désirer que la dizaine de murales voient le jour d'ici environ cinq ans. «Je serai vraiment emballée la journée lors de laquelle on montera un premier échafaudage pour en faire une», dit l'employée du CLD.

Pour sa part, Marie-Chantal Lachance confie être «très motivée», par le projet du CLD de la MRC de Coaticook. «C'est une initiative digne d'intérêt, au sein d'un beau territoire rural...», soutient-elle.

L'INFO CANTONS-DE-L'EST

L'ABDS, vous connaissez?

Maillon essentiel de la nouvelle structure d'approvisionnement en sang au Québec, l'ABDS représente les donneurs et bénévoles. Dans les Cantons-de-l'Est, comme partout ailleurs au Québec, l'ABDS promouvait le don de sang bénévole, anonyme et gratuit et soutient le recrutement de donneurs sécuritaires en partenariat avec Héma-Québec.

Un comité régional dynamique!

Devenez membre dès aujourd'hui!
Adhésion gratuite

1 888 283-ABDS
themens@abacom.com

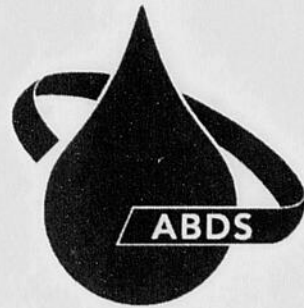
Visitez notre site Internet à l'adresse
www.dondesang.qc.ca

Parce que la vie de vos proches dépend de vous!

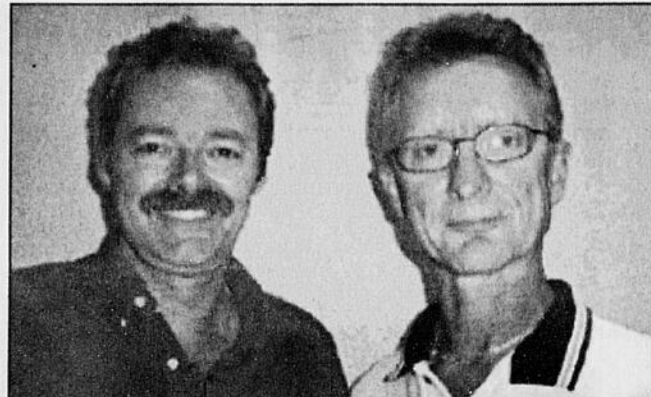
Une collaboration

LaTribune

57831



ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES
DU DON DE SANG



Le comité régional de l'ABDS est dirigé par Serge Dubord, président. À droite, nous retrouvons Pierre-Hugues Boisvenu, secrétaire-trésorier de l'organisme. L'ABDS, chapitre des Cantons-de-l'Est, c'est aussi plusieurs dizaines d'autres personnes bénévoles et engagées.

SAVIEZ-VOUS QUE...

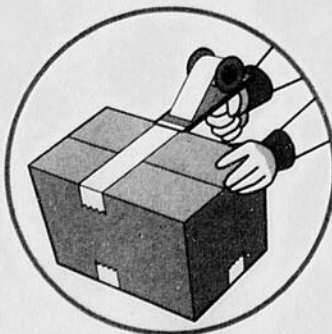
- L'ABDS tiendra la première collecte de sang de son histoire le 6 décembre prochain aux Terrasses Rock Forest?
- Plus de 60 collectes se déroulent en région chaque année et rejoignent plus de 15 000 donneurs?
- 25 000 bénévoles sont essentiels chaque année pour la réussite des collectes de sang?
- L'ABDS donne une formation sur mesure à toute personne désirant devenir bénévole?

Promo Déménagement

Téléphone sans fil
Technologie à 900 MHz

En prime!
Casque d'écoute

Seulement
69 \$



**FORFAIT
tout inclus**

cellulaire
+
service 6 mois

À partir de
149 \$



À la carte

À partir de
119 \$

- Soirs et week-ends **GRATUITS** pour 3 mois
- Carte prépayée de 25 \$ incluse
- Aucuns frais d'activation
- Aucune enquête de crédit

SPÉCIAUX EN VIGUEUR

Dès lundi 5 novembre
À NOTRE NOUVELLE ADRESSE :

4505, boul. Industriel,
Sherbrooke

Prix
spéciaux
en magasin



- 199 \$ Antenne, récepteur et télécommande
- 100 \$** Crédit de programmation
- 99 \$ Prix net



En prime!
Sac à dos

Seulement
99 \$

** Crédit de programmation applicable sur facturation Bell Express Vu * Après remise postale

Propriétaire-exploitant
Gobeil & Filles inc.

4505, boul. Industriel,
Sherbrooke
(819) 563-0406

Bell Mobilité

Centre-du-Québec

150 artistes ont rendez-vous à Victo

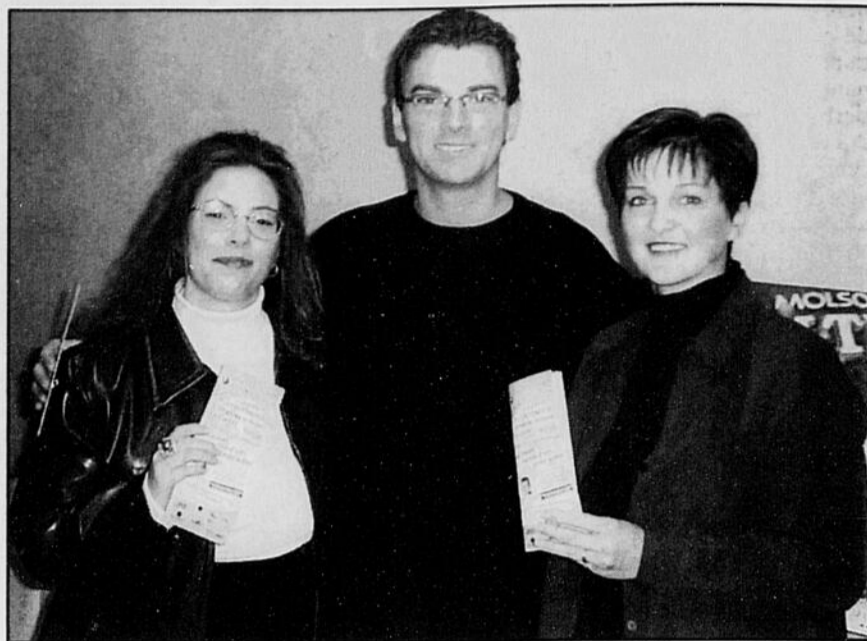
Gilles Besmargian
VICTORIAVILLE

Quelque 150 artistes en art visuel et de la scène (des amateurs pour la plupart) et métier d'art participeront à la cinquième édition du Salon des arts des Bois-Francis, les 10 et 11 novembre, au complexe hôtelier Le Colibri de Victoriaville. Le clou du week-end sera sans doute la présence de l'humoriste-imitateur Michaël Rancourt, le samedi soir.

Ce salon annuel se veut une excellente occasion pour la population de faire connaissance avec des artistes de la région et de découvrir de nouveaux talents. Il permet aussi d'assister à des ateliers. À ce chapitre cette année, Marie-Marthe Forcier (sculpture et or sur cuir), Réal Gauthier (peintre et président d'honneur de l'événement), Diane Guay (aquagraphie) et Johanne Lafond (sculpture sur terre) feront part de leurs connaissances. De plus, Michel Leclerc offrira un récital-conférence interactif sur la vie d'Elvis Presley.

Si l'an passé plus de 1600 personnes avaient défrayé le coût d'entrée pour visiter le salon (le double de l'année précédente), on espère améliorer cette marque en 2001.

Pour ouvrir le salon, le samedi 10 novembre à 13 h, on a fait appel à Gladys Beaudoin, la lauréate dans le volet enfants l'an dernier. Plus tôt cette année, la jeune fille a remporté le premier prix lors d'une compétition à Villefranche (France). Le volet populaire se



Entouré de la présidente de la cinquième édition du Salon des arts des Bois-Francis, Martine Gardner (à gauche), et la responsable de la programmation, Nathalie Lavigne, on reconnaît l'humoriste Michaël Rancourt qui, le samedi 10 novembre, offrira un spectacle.

mettra en branle à compter de 18 h. Après la prestation de Michaël Rancourt à 21 h et le spectacle cabaret à 22 h 30, on fera place au volet jeunesse

groupes. La journée de dimanche débutera par une messe à 11 h. Cette dernière sera suivie du volet classique, du spectacle de Richard Gamache, de Accès Jazz et de la finale du concours à 16 h. Cette année, pour la première fois, des

bourses en argent totalisant 1100 \$ seront remises aux gagnants dans les catégories art visuel, art de la scène (adultes et enfants) et métiers d'art. Par ailleurs, les dirigeants du Salon des arts des Bois-Francis offriront un stand au Centre des handicapés physiques pour qu'ils puissent vendre leurs produits. Fondé il y a 27 ans, l'organisme se spécialise dans la fabrication d'objets en rotin.



La Tribune, Evelyne Leblanc

Héma-Québec compte sur la collecte de sang de Drummondville pour renflouer ses réserves de sang. Sur la photo, en haut : la responsable des bénévoles, Janine Collins, l'organisateur de la collecte, Jacques Fafard, en bas : le fidèle navigateur des Chevaliers de Colomb, Roland Edmond, et le président d'honneur, Mgr Raymond St-Gelais.

Les policiers-pompiers veulent 550 donneurs

Evelyne Leblanc
Eleblanc@latribune.qc.ca
DRUMMONDVILLE

régionale d'Héma-Québec.

Au Québec, seulement 5% des gens donnent de leur sang alors que 67% sont éligibles à ce don de vie. «Donner» du sang se veut un geste gratuit de solidarité, de vie et d'amour de notre prochain qui fait référence au cœur. Il revêt aussi la symbolique de donner la vie. Tout le monde est lié par le sang», insiste Mgr St-Gelais.

Selon les organisateurs, chaque don prend généralement une heure par personne. Quant aux données, une unité de sang représente 450 ml et permet à quatre personnes de recouvrer la santé. Par année, les gens peuvent donner jusqu'à six fois, soit à tous les 56 jours. Pour un premier don, une personne doit être âgée entre 18 et 60 ans et les donneurs réguliers peuvent continuer jusqu'à leur 71e anniversaire.

Lundi le 5 novembre prochain se tiendra la collecte de sang des policiers-pompiers de Drummondville en collaboration avec les Chevaliers de Colomb au manège militaire, situé sur la rue Saint-Louis.

Sous la présidence d'honneur de Mgr Raymond St-Gelais, les organisateurs de la collecte qui se déroulera de 10h30 à 20h30, souhaitent accueillir 550 donneurs. «Avec les événements du 11 septembre dernier, une augmentation de 30% des dons de sang a été notée au Québec durant les trois semaines qui ont suivi. Présentement, nous pouvons remarquer un retour à la normale», souligne la responsable

Les handicapés frappés d'une nouvelle politique

Gilles Besmargian
VICTORIAVILLE

Handicap action autonomie Bois-Francis (HAABF) a eu la surprise d'apprendre, récemment, que le CLSC Suzor-Coté de Victoria-

ville modifiait ses services de maintien à domicile pour les personnes handicapées. Dans les faits, les activités liées à la préparation de repas et d'entretien ménager seront transférées à différents organismes communautaires locaux.

D'après le CLSC, il y aurait présentement 97 personnes handicapées bénéficiaires d'allocation

leur permettant d'obtenir de l'aide à domicile pour des soins d'hygiène, des services alimentaires et des travaux domestiques. Une quinzaine d'autres seraient sur une liste d'attente.

Actuellement, les services de maintien à domicile sont divisés en trois groupes : les activités de la vie quotidienne comprenant les services de soins d'hygiène, les bains, etc. qui continueront à être offerts par le biais du chèque-emploi service du CLSC, le gardiennage et soutien civique pour lesquels le CLSC appliquera maintenant un critère financier pour l'allocation de ces ressources et les activités de la vie domestique incluant la préparation de repas et l'entretien ménager.

C'est cette catégorie qui sera transférée vers les organismes communautaires (Carrefour d'aide bénévole, Coopérative La Salubrité). Environ 440 heures étaient offertes par le CLSC pour ces services.

«Les enjeux mis en péril par le transfert du service d'aide à domicile sont importants, selon le président de HAABF, Guy Huard. Les heures services qui étaient offertes gratuitement pour des tâches domestiques et alimentaires ne le seront plus. On estime que la plupart des personnes han-

dicapées auront à défrayer entre 40 \$ et 200 \$ par mois si elles désirent obtenir le même service».

Malheureusement, au dire de M. Huard, la majorité des gens ne pourront se payer ces services et elles deviendront une charge pour leurs proches. De plus, ils ne pourront plus engager la personne de leur choix (une banque de personnel gérée par HAABF). Les travaux qui étaient exécutés par une seule personne seront maintenant exécutés par plusieurs, soit La Salubrité pour l'entretien ménager, le CLSC pour les soins corporels, soutien civique et gardiennage et le Carrefour d'entraide bénévole pour la livraison des banques de repas.

L'organisme refuse que le CLSC Suzor-Coté se désengage de ses responsabilités envers les personnes handicapées et maintienne la gratuité des services. On demande donc à la Régie régionale de la santé et des services sociaux qu'elle modifie son attribution de budget en fonction du nombre de personnes handicapées sur le territoire et non au prorata de la population. Une telle méthode défavorise la région puisque les personnes vivant avec un handicap se rapprochent des villes qui offrent plus de services.

ON PÊTE LE FEU!

100 poêles et foyers différents de toutes marques

Bois - Huile
Gaz - Granules



Le plus beau salon de poêles et foyers en région

CHEMINÉE GRATUITE à l'achat de votre poêle aux granules* POUR UN TEMPS LIMITÉ

Nous battons n'importe quel prix tout inclus taxes incluses

Jusqu'à 500 \$ d'huile GRATUITE* à l'acquisition d'un poêle à l'huile POUR UN TEMPS LIMITÉ

RIEN À PAYER AVANT LE PRINTEMPS 2002*

Multi Piscine FLEURIMONT
1597, rue Galt Est
566.8558



Multi Piscine MAGOG
1901, rue Sherbrooke
843.3839

*Pour un temps limité : 250 \$ de crédit sur cheminée à granules. Jusqu'à 500 \$ d'huile gratuite à l'acquisition d'un poêle à l'huile DOVRE, non monnayable. Certaines conditions s'appliquent. Sujet à approbation de crédit. Taxes exigibles. Détails sur place.

AUJOURD'HUI JUSQU'À 17 H.

58049

Ford
Service de Qualité



POUR MIEUX VOUS SERVIR, NOUS PROLONGEONS NOS HEURES D'OUVERTURE!

Maintenant, pour mieux vous accommoder, notre aire de service est ouverte les soirs de semaine. Nos heures d'ouverture sont :

Heures d'ouverture	de	à
LUNDI	7 h 30	00 h 30
MARDI	7 h 30	00 h 30
MERCREDI	7 h 30	00 h 30
JEUDI	7 h 30	00 h 30
VENREDI	7 h 30	00 h 30

4141, rue King Ouest,
Sherbrooke
563-4466

Val Estrie
www.valestrie.com



56430

Les matériaux secs valorisés

Isabelle Pion
BROMPTONVILLE

Grâce à des investissements de 600 000 \$, l'entreprise Gestion Ressources Richer a annoncé cette semaine l'ouverture officielle d'un centre de valorisation des matériaux secs. Le centre de tri s'avère une alternative aux sites d'enfouissement sanitaires.

Selon le vice-président de l'entreprise, Sébastien Richer, ce centre est en quelque sorte la continuité du service de collecte déjà offert aux clients. Certaines certifications, obligeant maintenant les entreprises à récupérer les matières plutôt qu'à les enfouir, incitent donc ces dernières à se tourner vers des centres comme celui-ci. «C'est surtout l'aspect construction et démolition qui génère des déchets et qui entraîne un sérieux problème d'enfouissement. C'est ce secteur qui a justifié les investissements», soutient M. Richer. Au dire de celui-ci, choisir cette option plutôt qu'un site d'enfouissement est, en plus d'être une solution environnementale, un choix économique, puisque les coûts sont moins élevés.

Les matériaux de construction et de démolition, de même que les déchets commerciaux et industriels pourront ainsi être récupérés. Ce service de l'entreprise vient compléter les services offerts par d'autres entreprises de la région.

Les services du centre, destinés aux clientèles commerciale, industrielle et institutionnelle, s'adressent également à la clientèle résidentielle. Dès la première année, entre 15 000 et 20 000



La direction de Gestion Ressources Richer annonçait, cette semaine, l'ouverture de son centre de valorisation des matériaux secs. Sur la photo, le vice-président de l'entreprise, Sébastien Richer, près du convoyeur qui permet d'acheminer les déchets.

tonnes de déchets seront traités. Le centre de valorisation a toutefois un potentiel de traitement annuel de 60 000 tonnes. «En fonction des volumes qui entreront, on pourrait aller jusqu'à 30 et 35 employés», fait valoir M. Richer. Depuis deux semaines, huit nouveaux employés ont joint les rangs

de l'équipe de Gestion Ressources Richer, qui en comptait déjà douze. Ce centre de valorisation des matériaux secs, le premier dans la région estrienne et l'un des seuls au Québec, s'insère dans un grand débat public, rappelle le vice-président de l'entreprise. En effet, ses activités offrent de

nouvelles solutions dans la gestion des déchets, notamment dans le cadre du «Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008».

Ainsi, souligne M. Richer, d'ici un an, les municipalités devront déposer leur plan de gestion des matières résiduelles; d'ici 2008, les MRC devront avoir réduit de 60 pour cent leurs déchets de matériaux de construction, et de 80 pour cent les déchets issus du commerce et des industries. «Ça prend absolu-

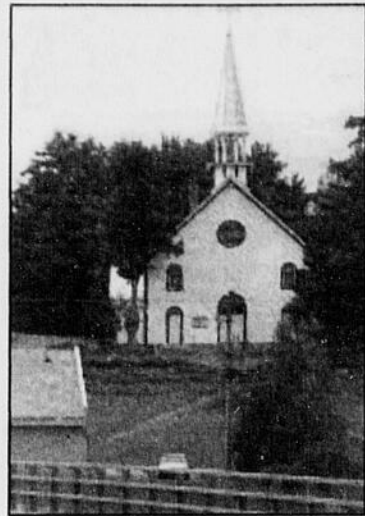
ment des outils, et le centre de tri va s'insérer parmi eux.»

L'entreprise oeuvre depuis près de huit ans dans la gestion intégrée des déchets et sa mission est d'aider les individus, les entreprises et les organismes à «gérer efficacement leurs résidus d'exploitation». Gestion Ressources Richer compte parmi sa clientèle des entreprises telles que Kruger, Bombardier produits récréatifs, Cascades et les Systèmes Electroniques C-MAC.

CAHIERS SPÉCIAUX

à venir dans
La Tribune

Vendredi 16 novembre



HAUT-SAINT-FRANÇOIS

La MRC du Haut-Saint-François poursuit son développement touristique, économique et culturel, notamment. Bon nombre de citoyens et organismes y sont engagés. La Tribune en témoigne dans un cahier spécial qui présentera des entrevues avec des personnalités locales, en plus de reportages démontrant la qualité de vie dans cette région.

RÉSERVATION D'ESPACE
Jusqu'au mardi 6 novembre
Tél. : (819) 564-5450, poste 238

Vendredi 23 novembre

DES CADEAUX POUR NOËL

Un incontournable pour trouver des idées de cadeaux pour tout un chacun. En prime, des rencontres avec des personnalités de la région qui partagent leurs souvenirs de Noël et des trucs pour confectionner soi-même des décorations.

RÉSERVATION D'ESPACE
Jusqu'au mardi 13 novembre
Tél. : (819) 564-5450

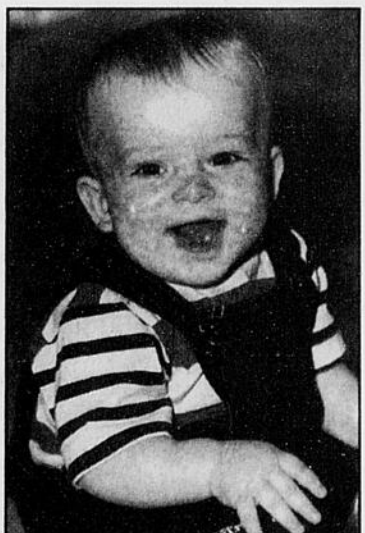


Vendredi 30 novembre

NAÎTRE ET GRANDIR

Voilà une toute nouvelle thématique abordée par l'équipe des cahiers spéciaux de La Tribune. L'arrivée d'un enfant est un grand moment dans la vie de tous les parents... et même des grands-parents! Pour bien s'y préparer et offrir à ces petits bouts de chou ce qu'il y a de mieux, voici une foule de renseignements utiles sur les services et produits touchant la période de la grossesse jusqu'à l'entrée en classe des enfants. Un guide à conserver.

RÉSERVATION D'ESPACE
Jusqu'au mardi 20 novembre
Tél. : (819) 564-5450

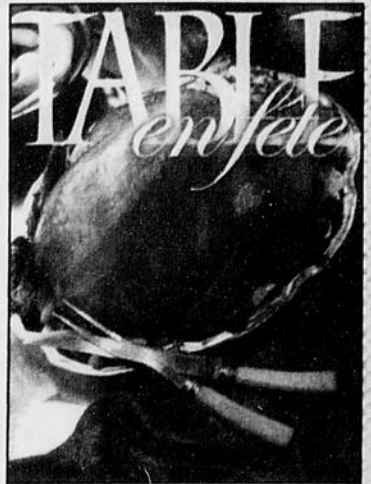


Samedi 8 décembre

TABLE EN FÊTE

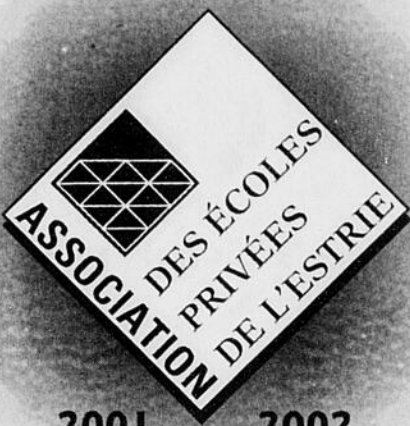
Table en fête, c'est évidemment des suggestions de recettes originales pour recevoir à Noël. C'est aussi une incitation aux plaisirs des sens, c'est l'ambiance et la bienséance, et c'est surtout un nouveau cahier spécial de format magazine, tout en couleurs. Un incontournable pour les gens qui veulent réussir leurs réceptions du temps des Fêtes!

RÉSERVATION D'ESPACE
Jusqu'au vendredi 23 novembre
Tél. : (819) 564-5450



Pour vous abonner : (819) 564-5466

SEMEEZ EN LUI L'AVENIR!



PORTES OUVERTES

Collège du Mont-Sainte-Anne
(819) 823-3003

10 novembre

Collège Mont-Notre-Dame
(819) 563-4104

10 et 18 novembre

Collège Rivier
(819) 849-4833

24 novembre et 1er décembre

Séminaire de Sherbrooke
(819) 563-2050

4 et 18 novembre

Collège Sacré-Coeur Assoc. Coop.
(819) 569-9457

11 novembre

Collège François-Delaplace
(819) 837-2882

3 novembre

Pas d'examen d'admission le 1er déc.

Séminaire Salésien
(819) 566-2222

Collège Notre-Dame-des-Servites
(819) 838-4221

École secondaire de Bromptonville
(819) 846-2738

École des Ursulines
(819) 876-2795

EXAMENS D'ADMISSION

24 novembre
et
1er décembre

POUR S'ÉPANOUIR,
VOTRE ENFANT A
BESOIN D'UNE
ÉDUCATION STIMULANTE...

POUR SE DÉVELOPPER,
VOTRE ENFANT A
BESOIN D'UN
ENCADREMENT DE QUALITÉ...

DIRIGEZ-LE VERS UNE ÉCOLE PRIVÉE DE L'ESTRIE!



LES ACTIVITÉS

Cette soirée
vous est présentée grâce
à la collaboration de:

simons
et
VIN CONSEIL

LA MAISON SIMONS PRÉSENTE LE 6 NOVEMBRE PROCHAIN LA 3^e ÉDITION DU VIN-MODE SIMONS SOUS LE THÈME:

dernier CRI!... premier CRU!

Événement mode unique à Sherbrooke cette activité combine à la fois tableaux-mode et dégustation de vins de la Collection Louis Roche.

Billets en vente à la Fondation du CHUS au 820-6450 et à la Maison Simons au 829-1840

POUR DONNER La Vie

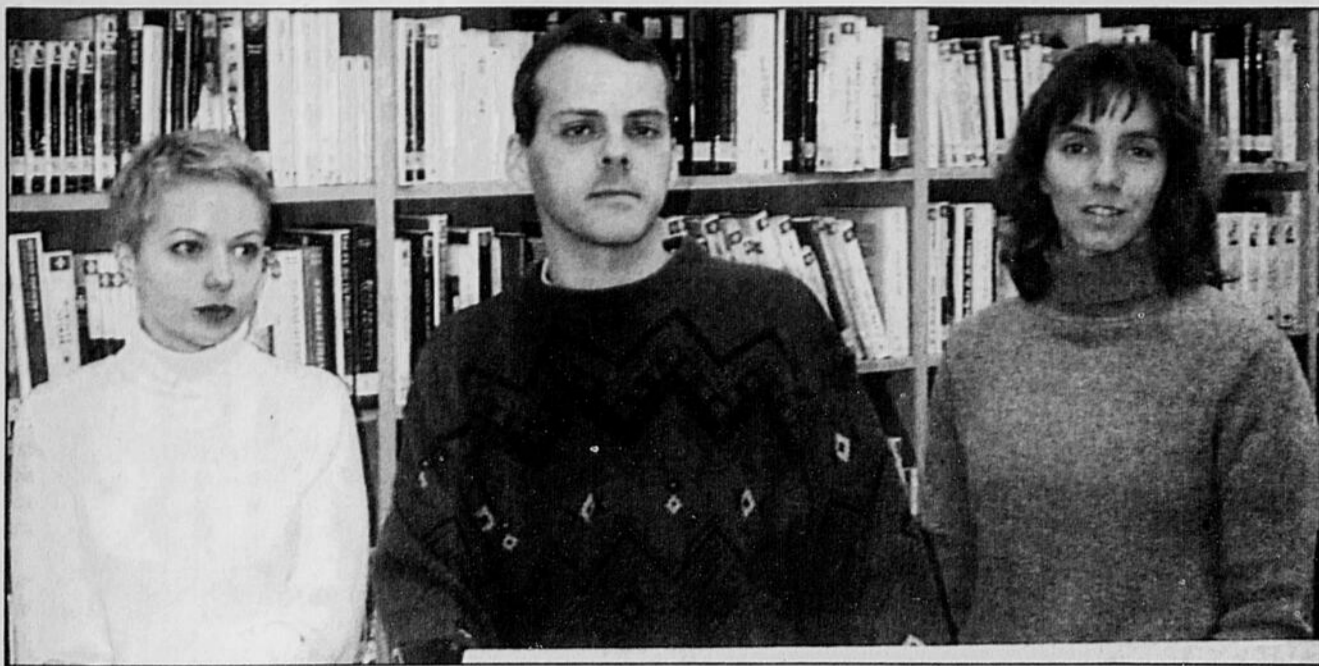
FONDATION

Centre hospitalier
universitaire de Sherbrooke

580, rue Bowen Sud
Sherbrooke, Qc J1G 2E8
Ligne sans frais: 1-866-820-6450
Tél.: (819) 820-6450

Lac-Mégantic n'a encore rien lu!

La municipalité célèbre le 10e anniversaire de sa bibliothèque municipale



À l'annonce des activités marquant le 10e anniversaire de la Bibliothèque municipale de Lac-Mégantic, le directeur Yves Tanguay était entouré de deux employées de la bibliothèque, Nancy Giroux et Annie Trudel.

Ronald Martel
LAC-MÉGANTIC

mation également, il nous manque de place», déplore Yves Tanguay.

À l'occasion du 10e anniversaire, on s'apprête à inaugurer un nouveau servi-

ce, soit le prêt des DVD. On prête déjà nombre de CD, de vidéocassettes, cassettes et autres.

«Certains politiciens ont déjà dit que les gens ne lisent pas. Ce n'est pas vrai. Les gens sont friands de lecture, si on leur offre ce dont ils ont besoin. Les nouvelles technologies, comme l'Internet, par exemple, les intéressent. Cela

nous permet aussi de mieux servir nos clientèles, en ayant accès par Internet aux banques de données d'autres bibliothèques, auxquelles nous empruntons des livres et des documents qui sont demandés par nos abonnés, et nous ne sommes pas obligés d'acheter ces livres qui souvent ne seraient pas justifiés», d'admettre le directeur.

CHRONIQUE : ÉVÉNEMENT À SOULIGNER

JEAN A GAGNÉ SA COMPÉTITION!



- Réussite sportive, scolaire ou artistique
- Mariage
- Graduation
- Naissance
- Anniversaire

ou tout autre événement vécu par un proche que vous voulez faire connaître.*

les annonces
CLASSÉES

*Photo et texte : 35 \$ plus taxes la parution. Demandez les détails à notre préposée.

(819) 564-2222

47515

Elle en a fait du chemin, la Bibliothèque municipale de Lac-Mégantic, depuis 10 ans qu'elle existe! Et elle vient maintenant dire à la population méganticoise qu'elle «n'a encore rien lu, qu'elle n'a encore rien vu», selon le thème adopté pour ce 10e anniversaire!

«Au début, à l'ouverture le 2 décembre 1991, on souhaitait offrir un service de qualité, mais on ne croyait pas se rendre jusqu'ou nous sommes rendus!», de s'exclamer Yves Tanguay, le directeur de la bibliothèque.

C'est que l'organisme, dont les services à la population ont commencé de façon rudimentaire, se classe aujourd'hui parmi les plus performants du Québec, et ce, à plusieurs chapitres. Et ses dirigeants entendent bien continuer ce développement ininterrompu durant au moins les dix prochaines années.

«Nous desservons plus de 50 pour cent de notre population, alors que la moyenne provinciale des bibliothèques publiques se situe à 30 pour cent. De plus, nous avons un haut niveau de collections. Nous avons ici 4,9 livres per capita, alors que la moyenne provinciale se trouve à 2 livres per capita. Pour ce qui est des prêts, nous sommes à près de 11 per capita, alors qu'au Québec, les bibliothèques prêtent 6 livres per capita», de relater M. Tanguay avec beaucoup de fierté dans la voix.

«La Bibliothèque de Lac-Mégantic a diversifié ses collections, soit le contenu, et a investi dans la qualité de son service. Nous en sommes aujourd'hui à parler du contenant, soit la relocalisation dans un lieu plus approprié».

Depuis ses débuts, la bibliothèque occupe le rez-de-chaussée de l'édifice situé au 5086, rue Frontenac, au centre-ville de Lac-Mégantic. Le sous-sol s'est ajouté, au fil des ans, lequel sert de lieu d'entreposage et de centre d'archives régional. Mais l'endroit est maintenant trop restreint, les rayonnages pour les livres ayant envahi tout le rez-de-chaussée pour bien démontrer les collections que possède la bibliothèque. On parle de construire un nouvel édifice, mais de rester dans le centre-ville, peut-être à l'emplacement de l'ancien garage municipal, ou sur le site du Centre Mgr-Bonin, si le Centre récréatif Montignac est construit éventuellement.

«Car de nous trouver au centre-ville représente sans doute un gros facteur dans nos succès. Nous voulons rester près de nos clientèles. Nous aurions besoin de plus d'espace pour, entre autres, que les abonnés puissent venir nombreux passer plusieurs heures agréables. Pour faire davantage d'ani-

Magog conviée au Souper du partage

Gilles Dallaire
MAGOG

Le Souper du partage, organisé depuis plusieurs années par le marché d'alimentation Provigo Pelchat pour donner des paniers de provisions à des familles et à des personnes démunies de Magog et des alentours à Noël, aura lieu à l'école secondaire La Ruhe de Magog ce soir.

Il sera servi de 17h à 20h et suivi d'une soirée dansante animée par un orchestre.

Le coût unitaire des billets qui sont en vente au marché Provigo Pelchat est de 10 \$ pour un adulte et de 5 \$ pour un enfant âgé de cinq ans à 12 ans. L'entrée est libre pour tout enfant âgé de moins de cinq ans.

Les familles et les personnes désireuses de recevoir un panier de provisions doivent en faire la demande à la Banque alimentaire Memphrémagog.

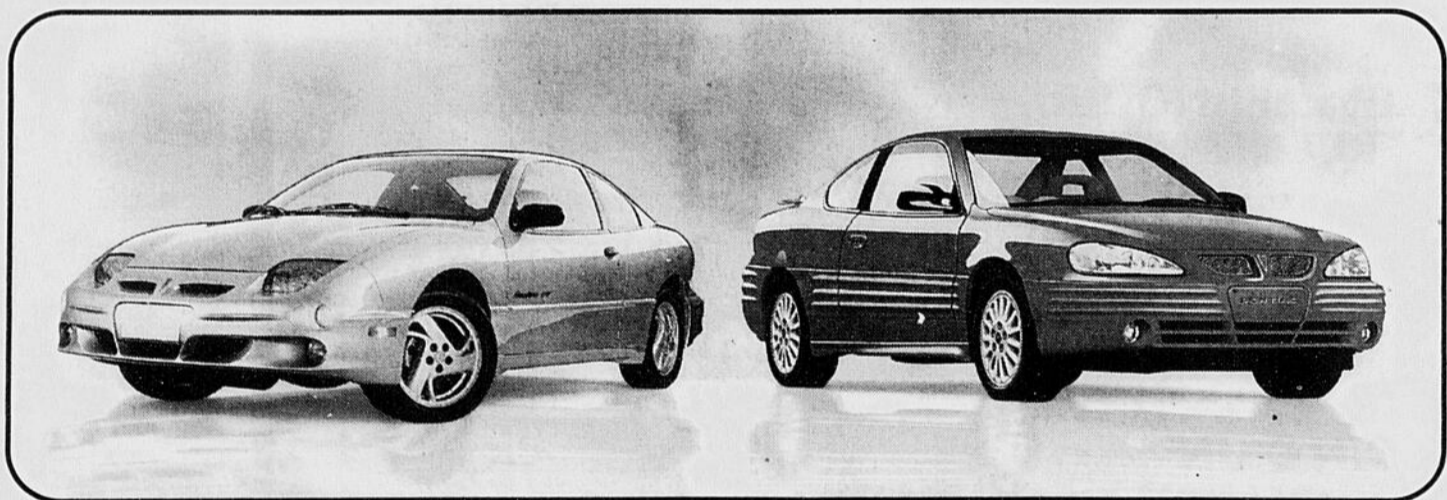
Partez sans payer

Louez une Sunfire ou une Grand Am 2002

Comptant 0 \$

Dépôt de sécurité 0 \$

Première mensualité 0 \$



2 portes

Sunfire SL	229 \$/mois	<ul style="list-style-type: none"> • Moteur 2,2 L L4 de 115 HP • Boîte manuelle Getrag 5 vitesses avec surmultipliée • Système de freinage antiblocage aux 4 roues • Dispositif antivol PASSLock • Tachymètre • Aileron arrière • Moulures latérales • Roues de 14 po • Garantie de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur
Sunfire SLX	279 \$/mois	<p>Sunfire SL plus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Climatiseur • Roues en aluminium de 15 po • Lecteur CD avec 6 haut-parleurs • Téléverrouillage des portes avec fonction alarme • Volant inclinable • Garantie de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur
Grand Am SE	319 \$/mois	<ul style="list-style-type: none"> • Moteur Ecotec L4 de 140 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée et traction asservie • Système de freinage antiblocage aux 4 roues • Climatiseur • Lecteur CD avec 6 haut-parleurs • Dispositif antivol PASSLock • Roues en aluminium de 15 po • Aileron arrière • Portes et coffre à commandes électriques • Suspension indépendante aux 4 roues • Banquette arrière à dossier divisé rabattable • Phares antibrouillards

4 portes

Sunfire SL	229 \$/mois	<ul style="list-style-type: none"> • Moteur 2,2 L L4 de 115 HP • Boîte manuelle Getrag 5 vitesses avec surmultipliée • Système de freinage antiblocage aux 4 roues • Dispositif antivol PASSLock • Tachymètre • Moulures latérales • Roues de 14 po • Garantie de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur
Sunfire SLX	279 \$/mois	<p>Sunfire SL plus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Boîte automatique 4 vitesses avec traction asservie • Climatiseur • Lecteur CD avec 6 haut-parleurs • Téléverrouillage des portes avec fonction alarme • Volant inclinable • Roues de 15 po • Garantie de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur
Grand Am SE	319 \$/mois	<ul style="list-style-type: none"> • Moteur Ecotec L4 de 140 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée et traction asservie • Système de freinage antiblocage aux 4 roues • Climatiseur • Lecteur CD avec 6 haut-parleurs • Dispositif antivol PASSLock • Portes et coffre à commandes électriques • Volant inclinable • Aileron arrière • Phares antibrouillards



Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs sélectionnés 2002 en stock, tels que décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Sujettes au financement et à l'approbation du crédit de GMAC. Conditions applicables à la location seulement. La première mensualité (taxes incluses) est défrayée par General Motors. *Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. À la location, transport et préparation inclus, immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Une commande ou un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant, visitez le www.gmcanada.com ou faites le 1 800 463-7483.

57298

Marc Bouliane endosse la décision de Québec

Le député de Frontenac invite Saint-Ferdinand à trouver de nouveaux projets pour l'hôpital

Nelson Fecteau
THETFORD MINES

Les deux dossiers sont tout à fait différents et sont traités de façon distincte. Une chose est claire, il n'y aura plus de vocation de santé et de services sociaux à St-Julien alors que le projet du Pavillon St-Joseph de Thetford Mines est un projet avec une mission de santé.

Ce sont là les deux précisions que le député de Frontenac, Marc Bouliane, a apportées dans le dossier toujours aussi délicat de la fermeture de l'hôpital St-Julien de St-Ferdinand et de la construction éventuelle d'un centre d'hébergement pour personnes en perte d'autonomie à Thetford Mines.

«Il n'y aura plus de vocation de santé sauf en ce qui concerne la Maison du Sacré-Coeur», a précisé le député Bouliane se basant sur les trois ministres de la Santé, Jean Rochon, Pauline Marois et Rémy Trudel, dont la décision repose sur une analyse approfondie du MSSS considérée comme irrévocable.

M. Bouliane affirme que l'immeuble est évidemment là pour rester. Une buanderie, une garderie, une cuisine collective et la Maison du Sacré-Coeur y sont déjà logées. «Il faut que le milieu trouve des alternatives pour occuper le reste de cet édifice et qu'il présente un projet structurant qui favorisera le développement de St-Ferdinand», a-t-il déclaré en rappelant qu'un comité supra-régional a été formé pour supporter le milieu dans sa recherche de projet alternatif.

«Le projet de l'ex-hôpital St-Julien est un projet à déterminer avec une orientation commerciale, culturelle, touristique ou autre. La principale difficulté est reliée au fait que certains intervenants de St-Ferdinand n'acceptent pas ce changement de vocation et qu'ils continuent à espérer une mission santé. Il faut se rendre à l'évidence dès maintenant et proposer des solutions de rechange. Il est urgent de réagir et c'est la communauté de St-Ferdinand qui doit le faire de façon responsable et réaliste», a ajouté le député de Frontenac.

Pavillon St-Joseph

Marc Bouliane a d'abord rappelé que l'actuel Pavillon St-Joseph qui peut accueillir 112 personnes offrait des services d'hébergement et des services spécialisés aux personnes en perte sévère d'autonomie et qu'il n'était plus conforme aux normes requises. Une première demande de rénovation majeure a été adressée au MSSS et une analyse objective a révélé qu'il serait plus avantageux de considérer une construction neuve.

C'est cette dernière orientation que privilégie le MSSS en insistant sur des critères tels l'agglomération, la qualité des soins, la facilité d'accès au centre hospitalier, le maintien des personnes dans leur milieu d'appartenance de même que les services et besoins exprimés par les familles.

Le député Bouliane s'est dit en accord avec la décision du gouvernement de maintenir cette ressource à Thetford Mines et a confirmé qu'il appuyait le projet d'une construction neuve. «Je défends ce projet avec beaucoup d'ardeur auprès du gouvernement et je suis prêt à investir toutes les énergies nécessaires dans le projet de l'ex-hôpital St-Julien à la condition que celui-ci soit conforme aux orientations du gouvernement. Il n'est pas question d'envisager la possibilité de transférer les personnes du Pavillon St-Joseph à St-Ferdinand pour les raisons énumérées précédemment», a répété le député de Frontenac.

Eastman accueille les antiquaires pour une dixième fois

Gilles Dallaires
EASTMAN

Comme chaque année depuis 1992, antiquaires, collectionneurs et amateurs d'objets anciens se donneront rendez-vous à Eastman aujourd'hui et demain pour la dixième Exposition-vente d'antiquités, un des événements du genre le plus couru au Québec.

Une trentaine d'antiquaires d'Eastman, de Lac-Brome, de Saint-Sauveur, de Magog, de Lennoxville, de Lavaltrie, de Victoriaville, de Waterloo, de Granby, d'Ulverton et d'ailleurs y amèneront leurs trouvailles les plus belles. Étant donné leur nombre et celui des objets exposés, l'exposition occupera le sous-sol de l'église de la paroisse Saint-Édouard d'Eastman et la salle du Club de l'âge d'or d'Eastman comme l'an dernier et l'année précédente.

L'Exposition-vente d'antiquités d'Eastman sera ouverte aux visiteurs de 10h à 18h aujourd'hui et de 12h à 17h demain.

Exposition

QUE SONT-ILS DEVENUS?

Présentation au Centre d'exposition Léon-Marcotte (222, rue Frontenac) Jusqu'au 21 décembre 2001

MUSÉE DU SÉMINAIRE DE SHERBROOKE

GRATUIT pour les moins de 6 ans
Enfants 2,50 \$
Adultes 4 \$
Famille 9 \$

Ouvert samedi et dimanche
De 12 h 30 à 16 h 30
819-564-3200

Ministère du Patrimoine canadien
Programme d'aide aux Musées

Ville de Sherbrooke Québec

LA sortie familiale de l'automne!

Une coproduction du Musée du Séminaire de Sherbrooke, du Planétarium de Montréal et du Musée de la Paléontologie et de l'Évolution 55977

PROBLÈME D'HUMIDITÉ, DE MOISISSURE OU DE POURRITURE?

ÉdenAir

NOUS AVONS LA SOLUTION À VOS PROBLÈMES

INFORMEZ-VOUS SUR NOS CLINIQUES DE VENTILATION

chauffe, déshumidifie, climatise et filtre l'air de votre maison.

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL
864-0778

7269, boul. Bourque, Deauville

Payez et Emportez

Achetez une Sunfire ou une Grand Am 2002 à prix spécial

Sunfire à partir de 12 788 \$*

Grand Am à partir de 19 888 \$*



2 portes

Sunfire SL	12 788 \$*	• Moteur 2.2 L L4 de 115 HP • Boîte manuelle Getrag 5 vitesses avec surmultipliée • Système de freinage antiblocage aux 4 roues • Dispositif antivol PASSLock • Tachymètre • Aileron arrière • Moulures latérales • Roues de 14 po • Garantie de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur
Sunfire SLX	16 988 \$*	Sunfire SL plus : • Climatiseur • Roues en aluminium de 15 po • Lecteur CD avec 6 haut-parleurs • Téléverrouillage des portes avec fonction alarme • Volant inclinable • Garantie de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur
Grand Am SE	20 388 \$*	• Moteur Ecotec L4 de 140 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée et traction asservie • Système de freinage antiblocage aux 4 roues • Climatiseur • Lecteur CD avec 6 haut-parleurs • Dispositif antivol PASSLock • Roues en aluminium de 15 po • Aileron arrière • Portes et coffre à commandes électriques • Suspension indépendante aux 4 roues • Banquette arrière à dossier divisé rabattable • Phares antibrouillards

4 portes

Sunfire SL	12 788 \$*	• Moteur 2.2 L L4 de 115 HP • Boîte manuelle Getrag 5 vitesses avec surmultipliée • Système de freinage antiblocage aux 4 roues • Dispositif antivol PASSLock • Tachymètre • Moulures latérales • Roues de 14 po • Garantie de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur
Sunfire SLX	17 188 \$*	Sunfire SL plus : • Boîte automatique 4 vitesses avec traction asservie • Climatiseur • Lecteur CD avec 6 haut-parleurs • Téléverrouillage des portes avec fonction alarme • Volant inclinable • Roues de 15 po • Garantie de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur
Grand Am SE	19 888 \$*	• Moteur Ecotec L4 de 140 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée et traction asservie • Système de freinage antiblocage aux 4 roues • Climatiseur • Lecteur CD avec 6 haut-parleurs • Dispositif antivol PASSLock • Portes et coffre à commandes électriques • Volant inclinable • Aileron arrière • Phares antibrouillards

Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs sélectionnés 2002 en stock, tels que décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. *Le prix d'achat inclut un crédit de livraison et ne peut être jumelé à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de la Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. À l'achat, préparation incluse, transport (Sunfire : 795 \$, Grand Am : 830 \$), immatriculation, assurance et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Une commande ou un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant, visitez le www.gmcanada.com ou faites le 1 800 463-7483.



57297

Opinions

Tribune libre

La guerre à l'«inhumanité»

À l'exemple de Jean-Guy Dubuc dans son éditorial du 22 octobre dernier, l'ensemble des éditorialistes des pays riches devrait écrire dans le même sens. Bravo, Jean-Guy! Au World Trade Center, 6000 humains ont perdu la vie. Combien triste en effet. Mais combien infiniment plus triste, ces milliers qui meurent quotidiennement (manque de nourriture, médicaments, etc.). En fait, il faut faire une guerre juste contre l'inhumanité. Tant que les riches continueront à donner des miettes, il y aura des guerres de toutes sortes.

Gilles Favreau
Canton de Magog

Le droit à la dignité serait-il différent chez les francophones et les anglophones?

Je veux faire quelques remarques sur les commentaires de Charles Bury (tels que rapportés par M. Scott Verity Stevenson) dans *La Tribune* du samedi 29 septembre 2001, suite à sa condamnation et à celle du *Record* à payer 73 000 \$ à Me Jacques Blanchette pour atteinte à sa dignité, consécutive à un article que M. Bury avait fait paraître dans *The Record*, à la fin novembre 1998.

Les remarques de M. Bury m'ont surpris; mais en tant que procureur de Me Jacques Blanchette, je voulais attendre que les délais d'appel soient écoulés avant de vous faire part de mes commentaires.

Même s'il dit reconnaître sa responsabilité, M. Bury voit dans la réaction de Me Blanchette qui s'est senti outragé par l'article mentionné précédemment (et sans doute dans la mienne qui ai pris action et dans celle de Monsieur le juge Mongeau qui a rendu jugement) une question de différences linguistiques et culturelles; le français étant régi par des règles plus strictes que l'anglais depuis la création de l'Académie française au 17^e siècle, ce qui est une injure grave en français devient en anglais du sarcasme ou de la caricature.

Je m'inscris en faux contre cette vision des choses. Comment un écrit qui contient, selon Monsieur le juge Mongeau, «des attaques personnelles à l'endroit de Blanchette... viciieuses, pénétrantes, inappropriées, inutiles et faites avec une intention à peine voilée de détruire l'individu, de le ridiculiser et de l'humilier publiquement» pourrait-il être perçu par nos compatriotes anglophones qui partagent sûrement les mêmes valeurs que nous, comme du sarcasme ou de la caricature?

Dans un autre contexte, il est vrai, j'ai tenté une deuxième poursuite

contre *The Record* et l'un de ses journalistes; cette fois, mon client est un anglophone et il semble avoir exactement le même sens de la dignité et de la réputation que Me Blanchette.

La réaction de M. Bury me désole, car même aujourd'hui, après avoir été sévèrement condamné par Monsieur le juge Mongeau, il ne semble pas se rendre compte ou vouloir admettre qu'un écrit comme le sien est inacceptable dans une société civilisée; il met tout cela sur le compte de la différence culturelle.

Martin Gauthier
Avocat

Merci à Gérard Carrier

À la suite du décès d'un grand bienveillant Ascotois, municipalité dont il était si fier, j'aimerais rendre hommage à Gérard pour sa grande implication depuis plusieurs années dans sa municipalité. Je garderai, tout comme plusieurs citoyens, un très beau souvenir de lui et de son implication dans notre communauté. Salut Gérard et bon repos bien mérité.

Yves Dubois
Ascot

À propos de l'engistrement des armes à feu

La présente est une réponse à l'article de la Presse canadienne publié dans votre journal le 23 octobre dernier au sujet des mesures incitant les propriétaires d'armes à feu à enregistrer leurs armes sans tarder.

Comme on en fait état dans l'article, des initiatives ont été mises en place en vue de simplifier le processus d'enregistrement et d'améliorer le service aux clients, tout en continuant de respecter les objectifs de sécurité publique du programme canadien des armes à feu.

Une région à la fois, les propriétaires d'armes à feu possédant un permis recevront, par la poste, un formulaire d'enregistrement simplifié et personnalisé. Ce formulaire personnalisé offre aux propriétaires d'enregistrer leurs armes à feu sans frais pendant une période de temps déterminée. Il est aussi possible de faire une demande d'enregistrement en ligne sur le site Web du Centre canadien des armes à feu à l'adresse www.cfc.gc.ca. Des mesures de sécurité sont en place afin de garantir la protection des renseignements personnels ainsi que la sécurité des renseignements fournis par Internet.

L'objectif du CCAF est d'obtenir une couverture médiatique étendue de ces initiatives, grâce à la publicité à la radio et à la télévision ainsi que dans la presse écrite, en plus d'une série de communiqués régionaux. Les formulaires d'enregistrement personnalisés ont

été envoyés aux propriétaires d'armes à feu de l'Atlantique le 6 septembre dernier, et notre campagne publicitaire a été lancée en même temps. Par conséquent, le fait d'insinuer que des efforts ont été mis en oeuvre pour dissimuler l'initiative constitue une affirmation sans fondement et une erreur grossière.

C'est une malheureuse coïncidence que le communiqué destiné aux médias de l'Atlantique concernant cette initiative ait été émis le matin du 11 septembre. On a bien essayé de retarder la diffusion du texte, mais les évacuations ont nuï aux efforts déployés.

David Austin
Directeur des Affaires
publiques et des communications
Centre canadien des armes à feu

Les subtilités de la faillite

Dans ces périodes économiquement difficiles, beaucoup de personnes vivent l'enfer du crédit. Les créanciers vous courent après et ce

n'est pas par mauvaise foi que vous négligez de les payer.

La menace d'une récession et les pertes d'emplois sont souvent reliés directement aux causes de la faillite. Sachez que les problèmes financiers touchent toutes les couches de la société; des avocats, des médecins, des industriels, des commerçants, des gens sur l'aide sociale sont quelquefois obligés de se prévaloir de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité.

Vous avez tout essayé pour vous en sortir, mais vous trouvez dans un cul-de-sac malgré vous. La faillite ne doit jamais être le moyen premier de vous en sortir, mais elle existe tant pour vous que pour les autres. Vous avez peur de tout perdre, vous êtes devant l'inconnu et c'est pas facile, nous le reconnaissons tous. Sachez que si vous êtes dans l'obligation de faire faillite vous avez droit, selon la Loi, de garder certains biens et il est important que vous consultiez à cet effet. N'essayez pas de vendre par vous-même certains biens avant de faire faillite car ces transactions pourraient être révisables et annulables.

Pour avoir pratiqué le droit dans ce domaine depuis plusieurs années, je suis en mesure de vous dire qu'il y a souvent des solutions, c'est pourquoi il est important que vous consultiez un professionnel du droit dans ce domaine. Peut-être qu'il y a une autre solution que la faillite qui pourrait s'appliquer.

L'important c'est de ne pas se décourager, de se prendre en main et d'aller aux informations pour vous en sortir. Ne lâchez jamais.

Laisser pourrir ce genre de problème amène souvent une détérioration de la santé mentale et/ou physique et même matrimoniale. Pensez à votre santé et à votre famille d'abord.

Me Laurent Pelletier, avocat

Une loi pour interdire le clonage humain

Depuis déjà plusieurs semaines, j'ai présenté un projet de loi privé visant à modifier le Code criminel en interdisant la manipulation génétique d'une cellule humaine, d'un zygote ou d'un embryon afin d'empêcher le clonage humain à des fins de reproduction.

Nous ne sommes pas sans savoir que le rythme des découvertes scientifiques et des avancées techniques dans le domaine des biotechnologies s'est considérablement accéléré au cours des dernières années, forçant le législateur à prendre acte de la situation.

La presque totalité des pays industrialisés du monde ont déjà adopté des mesures législatives pour interdire le clonage humain ou, à tout le moins, encadrer de façon très serrée la recherche génétique. Comme au Canada, nous nous retrouvons dans un vide juridique sur cette question, j'ai déposé un projet de loi.

Ce projet a déjà passé l'étape de la première lecture en avril dernier et il est nommé PROJET DE LOI C-336. Dans les semaines à venir, des experts de toutes les sphères (de la biotechnologie à l'éthique) seront invités à venir nous présenter leur vision de la vie pour les décennies à venir.

Dans ce dossier, la science, l'éthique et la politique sont intimement liées. Plusieurs questions sont soulevées et méritent une réflexion approfondie. Pas question pour moi de nier l'intérêt pour le génie génétique comme outil de recherche, de diagnostic et de soins. Mais il m'apparaît impératif de réfléchir collectivement sur les impacts profonds et redoutables que pareilles manipulations pourraient avoir sur la vie humaine.

Actuellement, il est possible et légal de cloner un être humain au Canada. Deux projets de loi sont déjà morts au feuillement et les 293 recommandations de la Commission Baird n'ont pas trouvé écho auprès du Ministère fédéral de la Santé et dorment quelque part sur les tablettes de Santé Canada. L'insouciance du gouvernement canadien en cette matière est dangereuse. Allons-nous nous retrouver dans une situation semblable à celle des organismes génétiquement modifiés (OGM) où le Canada n'est pas intervenu? Conséquence, nous consomons aujourd'hui des aliments sans en connaître le contenu réel.

Certains, comme les raëliens, soutiennent que le clonage humain ouvre la voie à l'immortalité puisqu'il permet de transférer d'un cerveau à un autre, toutes les connaissances emmagasinées, de génération en génération, de siècle en siècle en récréant à chaque fois le même individu en formule améliorée! Je reconnais qu'actuellement, nous sommes loin de la possibilité de

reproduire la personnalité de l'humain. Le clonage en est à l'étape de la reproduction physique. Mais les progrès se font rapidement et commandent de s'interroger immédiatement: si le clonage humain débouchait sur la reproduction d'êtres supérieurs? Et que seuls ces individus aux bagages génétiques supérieurs soient conservés? Nous pourrions parler d'eugénisme:



Pauline Picard

faire la promotion d'individus porteurs de caractères jugés favorables au détriment des autres. Vous pouvez déjà imaginer les impacts sur notre vie en société et les conséquences graves sur l'égalité des individus.

Certes, les grandes découvertes contemporaines sur la génétique nous font entrevoir de grands espoirs pour l'humanité, mais il nous faut à tout prix éviter que ce qui semble aujourd'hui un bienfait incommensurable ne devienne une porte grande ouverte sur des nouvelles formes de discrimination. Nous devons prendre le temps d'évaluer tous les risques probables en pesant et sous pesant les progrès de la science et l'application des nouvelles technologies.

Les enjeux pour l'humanité sont trop grands. Il est primordial que le Canada impose de facto un cadre législatif afin de couper court aux puissants lobbies. Le gouvernement doit sortir de sa torpeur, prendre la mesure des défis que posent toute la question des nouvelles technologies de la reproduction et adopter des lois appropriées.

En terminant, je vous sollicite votre appui afin de demander au ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, d'interdire le clonage humain à des fins de reproduction.

Pauline Picard
Députée de Drummond

Hommage

«Il faut prendre un soin jaloux de nos acquis»

NDLR - La Tribune publie de larges extraits d'une allocution de François Bernier prononcée récemment à l'occasion de la réception du Prix Valmore-Olivier 2001 de la Société Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke.

C'est avec surprise et perplexité que j'ai appris que le Conseil diocésain de la Société Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke m'avait choisi pour recevoir le Prix musical Valmore-Olivier 2001. Je croyais que l'obtention d'un prix de cette nature signifiait la reconnaissance du milieu auquel le ou la récipiendaire s'est dévoué pendant de nombreuses années. Je pensais que son attribution survenait au terme d'une implication de longue date et d'accomplissements remarquables; ou encore, que l'octroi d'un tel prix voulait honorer une personne ou un ensemble musical ayant représenté la région à l'extérieur ou s'étant distingué à l'échelle nationale ou internationale. En ce qui me concerne, après des études à l'extérieur du pays, je viens à peine de revenir au Québec et je n'en suis qu'à une première année sur le marché du travail. Je me sens donc davantage riche de promesses à venir que fort de réalisations passées pour aspirer à une telle distinction.

Aussi est-ce avec modestie que j'accepte cet honneur que vous me faites, étant convaincu qu'à travers ma personne, ce sont bien davantage les personnes - musiciens, professeurs ou mécènes - et les organismes musicaux qui ont contribué à divers titres à ma formation que vous voulez honorer. Je suis fier d'être Sherbrookoïse et de dire qu'une grande partie de mon éducation s'est faite ici; je suis fier d'affirmer que c'est aussi la région qui m'a donné ma première chance et qui continue de me supporter dans mes projets.

(...)

De voir mon nom s'ajouter à la liste des personnalités et organismes à qui le prix Valmore-Olivier est attribué depuis 1960 me fait prendre conscience de l'ampleur de la tâche qui m'attend. Surtout qu'en Estrie, il y a encore de la

place pour l'amélioration. Il est vrai que nous avons des acquis; mais il faut en prendre un soin jaloux, car il est si facile de sombrer dans la désuétude. Je pense, à titre d'exemples, à quelques organismes musicaux qui, je le crois, étaient bien ancrés dans leur milieu et bien supportés par notre région et qui, pourtant, ont disparu depuis quelques années. Je mentionne, entre autres, l'Orchestre de chambre de l'Estrie que, je l'espère, les Concerts Symphoniques de Sherbrooke remettront sur pied d'ici peu pour faire rayonner les talents de nos musiciens professionnels à travers toute notre région et ainsi donner un support financier aux musiciens de chez nous qui font bien souvent face à des ennuis pécuniaires. Je pense à l'Ensemble vocal de Sherbrooke, fondé en 1985 et qui n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir. Je pense à l'Académie musicale des Cantons de l'Est, aujourd'hui dissous après s'être mérité, il n'y a pas si longtemps, les plus grands honneurs aux États-Unis dans sa catégorie et, par le fait même, le Prix Valmore-Olivier en 1995 pour sa représentativité: cet organisme à vocation sportive et musicale, a bien souvent été une bouée de sauvetage pour de nombreux adolescents de chez nous. Je pense enfin à la section locale des Jeunesses musicales du Canada, qui faisait ouvrir extraordinaire d'éducation musicale auprès des jeunes et qui a cessé ses activités il y a quelques années.

Ça, ce ne sont que les ensembles qui n'existent plus. Ceux qui existent toujours ne se portent pas nécessairement à merveille. Prenons l'Orchestre symphonique des jeunes de Sherbrooke, dont j'ai moi-même été membre pendant les belles années où nous étions plus de 80 musiciens et que j'ai maintenant l'honneur de diriger. Il n'y a pas si longtemps, l'Orchestre comptait moins de 30 membres et il y avait des gens des personnes qui osaient dire que l'organisme courait à sa perte.

Il serait bien aussi que les institutions musicales de notre milieu fassent davantage preuve du sens de l'entraide et comprennent que nous partageons

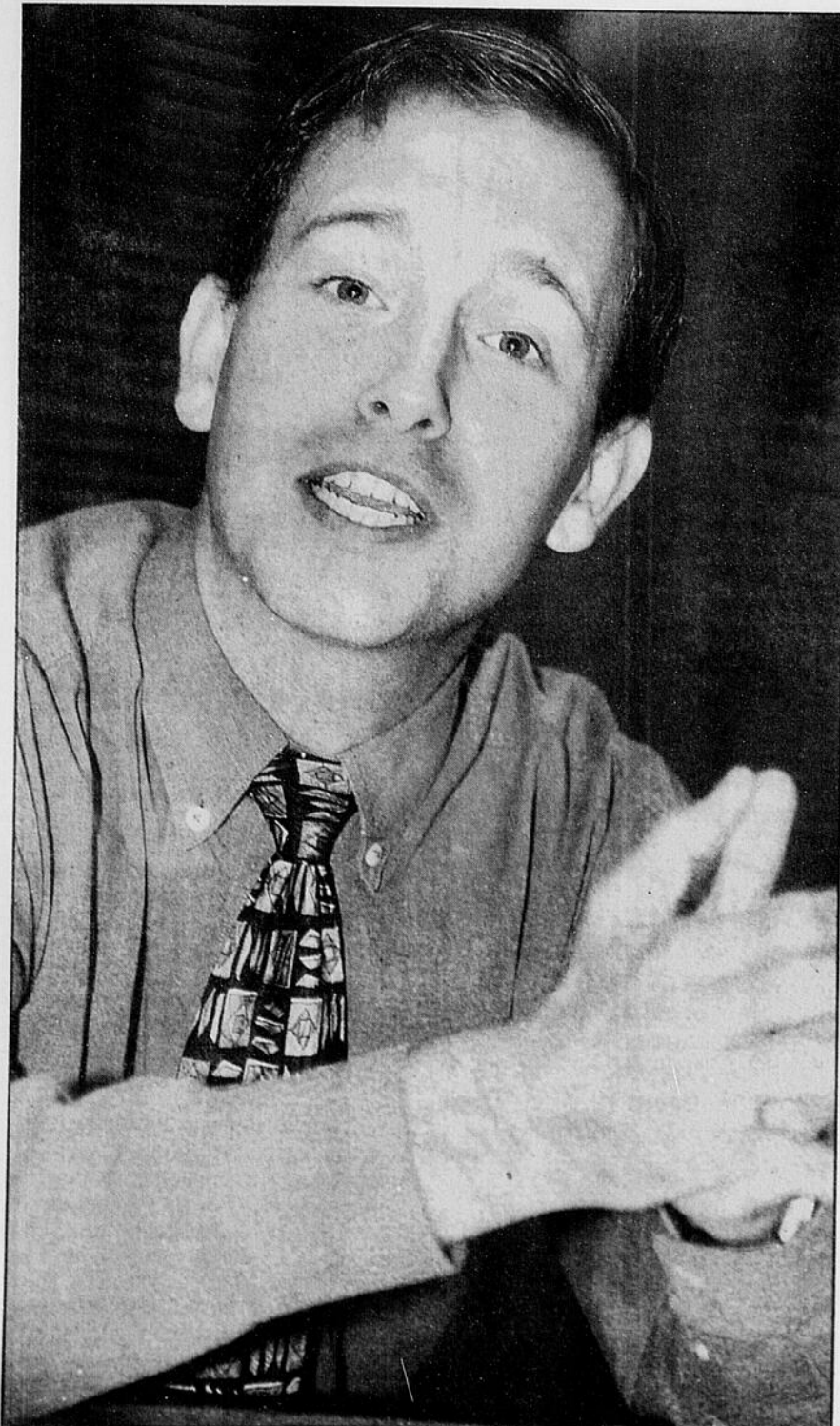
tous le même but. Bien souvent, nous sommes témoins de conflits qui nous divisent et fractionnent le potentiel d'énergie des éléments en place. Il faudrait se rappeler que c'est pour le bien de nos jeunes que nous enseignons, et non pour une bureaucratie étouffante qui nous fait perdre de vue trop souvent notre objectif premier.

Vous constatez que mes réflexions se portent surtout vers les jeunes, c'est vrai. Car je crois fermement que si nous laissons aller cette génération, la situation ne sera que plus éprouvante dans l'avenir. Il suffit simplement de constater la moyenne d'âge du public qui fréquente les concerts de nos ensembles musicaux pour sonner l'alarme.

Il est vrai que nous sommes mieux équipés qu'avant et que nous disposons d'un meilleur encadrement pour la formation musicale. Mais bien souvent nous faisons face à d'autres activités concurrentes, comme le sport ou bien l'informatique, qui, eux, ont rattrapé le temps perdu et bien souvent ont la cote auprès des jeunes. Pourtant, je suis fier de le rappeler, des études ont démontré que les jeunes qui étudient la musique obtiennent généralement de meilleurs résultats scolaires. Alors, que faire? Il faut les émerveiller dès l'enfance, leur permettre de toucher, de jouer, de comprendre et surtout faire appel à leur imagination. Leur donner la chance de montrer qu'ils ont des acquis; c'est à nous de les intéresser et de les rendre intéressants. Certains d'entre eux feront partie de la prochaine génération de musiciens, ou à tout le moins, ils formeront le public de demain.

Je formule le vœu de me montrer à la hauteur des attentes que la Société Saint-Jean-Baptiste place en moi en m'attribuant le Prix Valmore-Olivier. J'espère que, dans tous les ensembles que je dirigerai, le public sera en mesure de noter une amélioration soit de la qualité musicale ou encore de l'effectif des musiciens. Cela me prouvera que les efforts que j'aurai déployés auront fait en sorte que ces ensembles auront progressé.

François Bernier
Sherbrooke



François Bernier



La Tribune, Gilles Dallaire
La joie illuminait les visages de Michel Favreau, Julie Rochefort, Isabelle Marchessault et Raymonde Malenfant quand ils ont appris que l'école Brassard-Saint-Patrice avait obtenu les deux prix Essor régionaux décernés par le ministère de l'Éducation. On reconnaît avec eux André Cailloux, héros d'un des projets primés, son épouse Jacqueline et Mme Thérèse Sirois, présidente de la Fondation Charles-Sirois qui a apporté son support financier à la réalisation des projets.

Deux prix Essor pour l'école Brassard-Saint-Patrice

Gilles Dallaire
MAGOG

Les deux prix Essor que le ministère de l'Éducation décerne chaque année en Estrie pour reconnaître les efforts faits par les écoles pour promouvoir les arts et la culture vont à la même école cette année, soit l'école Brassard-Saint-Patrice de Magog.

Le premier prix, d'une valeur de 2500 \$, pour le projet André... «Cailloux» précieux. Le deuxième prix, d'une valeur de 1000 \$, pour le projet La musique: reflet de l'homme.

En réalisant le projet André... «Cailloux» précieux dont les responsables sont Raymonde Malenfant et Michel Favreau et dont le clou a été un spectacle de musique, de chant, de danse et de conte présenté au Vieux Clocher de Magog, les élèves de l'école Brassard-Saint-Patrice ont rendu un hommage touchant à Grand-père Cailloux qui, depuis près d'un demi-siècle, invite à rêver et sème l'optimisme au Québec. Le prix décerné au projet comprend une bourse de 1000 \$ offerte par Hydro-Québec, une bourse de 500 \$ offerte par la Banque Scotia, une bourse de 500 \$ offerte par le ministère de l'Éducation et un orgue Yamaha d'une valeur de 500 \$.

Quant au projet La musique: reflet de l'homme dont les responsables sont Isabelle Marchessault et Julie Rochefort, c'est une comédie musicale qui fait revivre d'une façon imagée et avec humour l'évolution de l'histoire et de la musique à travers les âges, c'est-à-dire à partir des temps préhistoriques jusqu'à la période contemporaine. Le prix qui lui est décerné consiste en des bourses de 500 \$ chacune offertes par le ministère de la Culture et des Com-

munications et par le ministère de l'Éducation.

Comme les écoles gagnantes des prix attribués dans chacune des dix autres régions administratives du ministère de l'Éducation, l'école Brassard-Saint-Patrice est au nombre des finalistes du concours pour l'obtention des prix nationaux Essor qui seront décernés le 8 décembre lors d'une soirée de gala qui aura lieu à Montréal.

De retour



Marie-Julie Cyr
Coiffeur styliste

L'équipe du Centre de beauté **CONFIDENCE** est heureuse d'accueillir Marie-Julie Cyr, coiffeur styliste.

**275, rue King Ouest
Sherbrooke 346-8488**




LA SOIRÉE RÉTRO DU Cœur

au profit de la Fondation des maladies du cœur, région Estrie

« Une excellente idée-cadeau pour le party de bureau des Fêtes! »

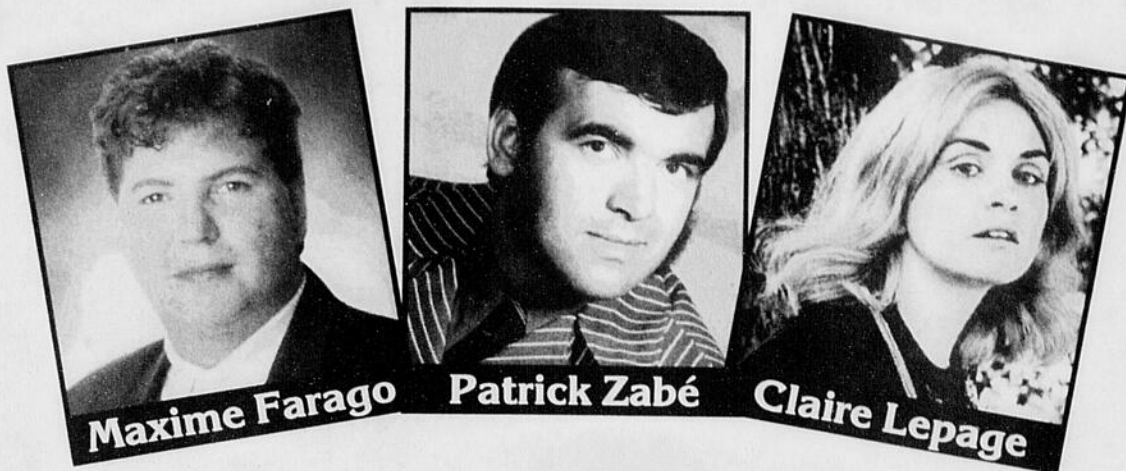
Le samedi 24 novembre
Édifice Expo Sherbrooke (C.E.R.A.S.)
20 h 30 (musique d'ambiance dès 19 h)
Président d'honneur : Réal Loubier
Coût du billet : 20 \$
(invitation à former une table de dix personnes)

BILLET: 20\$



Spectacle et danse

comme dans le bon vieux temps!



Maxime Farago

Patrick Zabé

Claire Lepage



Claude Atkins



Bob Rusk



Memories



Ronald Grenier

Réservation et information : (819) 562-7942

RAMADA
HOTEL WELLINGTON

CHLT630
RADIO MEDIA
La radio de l'information

CITE
RockDéfense
102.7 FM
rockdefense.com

LaTribune

Les Productions J'

La GRANDE LIQUIDATION FINALE



SILVERADO CHEVROLET

MEILLEURS PRIX, MEILLEURS TAUX, MEILLEURS OUTILS.

Venez négocier votre camion 2001. Profitez des meilleurs taux et des meilleurs prix.

Obtenez un ensemble d'outils DeWALT à l'achat ou à la location d'un Silverado, d'un S-10, d'un Astro ou d'un Express 2001 ou 2002.



L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs sélectionnés 2001 en stock. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. *Valeur au détail approximative de 500 \$. Applicable à l'achat ou à la location sur les Silverado, S-10, Astro et Express (modèles tronqués exclus) neufs 2001 ou 2002. **Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande ou un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis. Pour obtenir plus d'information, voyez votre concessionnaire participant, visitez le www.gmcanada.com ou faites le 1 800 463-7483.



58657



TOUJOURS UNE LONGUEUR D'AVANCE

La toute nouvelle civic 2002

PLUS ABORDABLE QUE JAMAIS!

LA PLUS ÉCONOMIQUE 5.3 L au 100/km 52 mi/gallon



Recommandé par l'A.P.A

CIVIC COUPÉ OU BERLINE

1988\$*

OU

15 900\$**

- 0,100 km en 8.1 sec.
- moteur 16 soupapes
- 195km/h de vitesse de pointe
- suspension double levier triangulé
- 2 coussins de sécurité
- volant ajustable
- horloge au quartz
- siège arrière 60/40
- essuie-glace intermittents
- porte-gobelets
- radio AM-FM stéro à grande puissance
- moulure protectrice
- 2 rétroviseurs à télécommande
- fixations réglables
- grand confort sur ceintures de sécurité
- finition extérieure de luxe
- ...et beaucoup plus!

LA PLUS ÉCONOMIQUE 5.3 L au 100/km 52 mi/gallon



Suive qui peut !

PLUS SPACIEUSE PUISSANTE ÉCONOMIQUE

LA VOITURE LA PLUS VENDUE AU CANADA

★★★★★ Cote de sécurité « Cinq étoiles » attribuée par le NHTSA pour les collisions frontales.

SHERBROOKE



2615, RUE KING OUEST - 566-5322



* Location-bail sur terme de 48 mois. portant sur la berline Civic DX 2002 (modèle ES151PX) et coupé (modèle Em2111PX) neuves. Échange ou comptant de 2 950\$. 96 000 km inclus, frais de 0,10\$ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Offre d'une durée limitée sur voitures en inventaire. **P.S.D.F. de la berline et coupé 2002 de 15 900\$. T.P.en sus. Tous les détails chez Sherbrooke Honda. www.sherbrookehonda.com ou www.sherbrookehonda.ca